



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

FOYER DES DROITS DE L'HOMME

2022

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex I

FOYER DES DROITS DE L'HOMME
1 rue Arsène Bourgeois
45 000 ORLEANS

Préambule

Pôle Accompagnement Social et Professionnel (ASP) (ESAT Servipep, ESAT PEP Giennois, DIDE, SESSAD Pro, SAVS Orléans, SAVS Gien, FH des droits de l'homme, FH des hauts de Gien, SSO et FVJ de Gien)

Le Pôle Accompagnement social et professionnel en place depuis janvier 2021 a poursuivi ses travaux et sa dynamique :

- Pour harmoniser ses pratiques par le biais de formations transversales et d'échanges réguliers ;
- Pour diversifier ses prestations et proposer des réponses « sur mesure » aux besoins des usagers ; ces prestations ont été déclinées selon la nomenclature SERAFIN-PH ;
- Pour mieux articuler ses prestations, proposer plus de fluidité des parcours et éviter les ruptures.

Les comptes administratifs 2022 des établissements et services du pôle Accompagnement social et professionnel présentés sont marqués sur le volet financier :

- Par le contexte national et international :
 - Les lignes achats subissent l'inflation sur les consommables, les carburants, les produits alimentaires et l'envolée des prix de l'énergie. Sur 2022, l'impact n'est pas encore en année pleine.
- Par les nouvelles orientations politiques concernant l'accompagnement des personnes :
 - La transformation et fonctionnement en plateforme pour les établissements du giennois (FH-SAVS – FVJ-SSO), avec un début de réalisation à compter du 1^{er} juin 2022.
- Par l'évolution du travail et rémunérations des professionnels du SMS :
 - Un certain essoufflement des professionnels, et une démobilitation postcovid se traduit par des mouvements de personnels, de l'absentéisme, qui accroît les besoins de remplacement et donc des surcoûts ;
 - Le groupe 2 intègre la revalorisation Ségur en avril 2022 pour les professionnels éducatifs et de l'accompagnement – Celle-ci n'est pas couverte totalement par l'actualisation des dotations par les financeurs.
- Par le développement du numérique dans la société mais aussi les pratiques des ESMS :
 - Le numérique est de plus en plus présent au sein des établissements et dans la pratique quotidienne ; cela a nécessité une augmentation des équipements de ordinateurs non anticipée dans tous les PPI, un accroissement de la maintenance informatique et des quotes-parts sur l'achat des logiciels au niveau associatif.

Agnès Sergent, Directrice du Pôle Accompagnement Social et Professionnel

RAPPORT D'ACTIVITE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le foyer ouvre le 3 juin 1996, il est agréé alors pour accueillir 20 personnes en situation de handicap, admises en ESAT. Il se compose de 9 appartements d'un même quartier, qui appartiennent à Logem Loiret. En 2001, le SAVS d'Orléans est créé par un redéploiement partiel des postes, l'agrément du foyer passe alors de 20 à 17 places.

1^{ère} autorisation par arrêté du 18 décembre 1995 pour 20 places

Modification par arrêté du 21 juillet 2001 portant la capacité de 20 à 17 places (création du SAVS)

Renouvellement de l'autorisation pour 15 ans à compter du 4 janvier 2017 (notification par courrier du CD en date du 24 février 2016)

II. MISE EN OEUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le premier projet d'établissement a été finalisé en 2004. Le projet d'établissement actuel a été présenté au CVS le 4 octobre 2016 et adopté par le Conseil d'Administration de l'ADPEP le 16 janvier 2017. Une mise à jour de ce projet est actuellement en cours, notamment dans le cadre de la réforme SERAFIN-PH (mise en concordance de la nomenclature SERAFIN-PH avec les prestations délivrées par le foyer des droits de l'homme).

Descriptif des locaux

Le foyer des Droits de l'Homme se compose de 9 appartements situés dans le quartier de la Fontaine à Orléans, à côté de l'avenue des Droits de l'Homme :

- Deux appartements communiquant :
 - ✓ Un appartement F4 administratif, comprenant la salle de réunion, les bureaux de la secrétaire comptable, du psychologue, du chef de service au 1 rue Arsène Bourgeois ;
 - ✓ Un appartement F3 éducatif comprenant une grande salle d'accueil avec salon, babyfoot, TV, ordinateur, un bureau pour les éducateurs, un bureau d'entretien.
- Un F2, deux F3, quatre F4 dont 3 en duplex, répartis avenue du parc de l'Etuvée et place du champ Chardon pour l'hébergement des résidents (colocations).

Les prestations proposées aux résidents :

- ✓ **Des prestations hôtelières** : hébergement meublé et équipé, cadre de vie sécurisé, restauration, blanchisserie, entretien des locaux ;
- ✓ **Un accueil, une écoute quotidienne, une veille quant à la sécurité** par la présence de professionnels 24 heures sur 24, 365 jours par an. La présence du résident est aménagée en fonction de ses choix et de son mode de vie (week-ends et congés, vie maritale partielle...) ;
- ✓ **Un accompagnement personnalisé** qui permet au résident de s'épanouir, d'être soutenu, selon ses besoins, dans les actes courants de la vie quotidienne et dans différents domaines de la vie sociale ;
- ✓ **Une veille** par rapport à **la santé** (aide si nécessaire à la prise d'un traitement médical, accompagnement à des rendez-vous médicaux, mise en place de passages infirmiers, ... etc.) ;
- ✓ **Une veille** par rapport à **l'accès aux droits** du résident (suivi administratif), et l'accompagnement pour l'exercice de ses droits ;
- ✓ **Des entretiens** individuels ou/et familiaux **avec le psychologue** ;
- ✓ Pour un projet de départ du foyer : **un soutien dans la recherche d'un nouvel hébergement** ou/et de **services type SAVS**.

Ces axes de travail sont évalués et revus chaque année à travers **le projet d'accompagnement personnalisé** du résident, co-construit par ce dernier et l'équipe pluridisciplinaire, ainsi que le **bilan intermédiaire**.

III. LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Population

19 personnes en situation de handicap ont été accompagnées en 2022 au foyer des droits de l'homme. Les résidents présentent majoritairement des troubles de l'efficacité intellectuelle (18 sur 19), avec pour certains, des troubles associés : sensoriels (2), moteurs (3), psychiques et comportementaux (12), langage (5).

Effectif au 31 décembre 2022

17 Personnes (7 femmes et 10 hommes) en situation de handicap, travaillant en ESAT. Deux résidents vivent en couple au sein du foyer.

Age, ancienneté et mouvements des résidents au 31 décembre 2022

Cette année, deux résidents ont quitté le foyer en avril, pour un projet de vie de couple en logement autonome (avec accompagnement SAVS). Ces deux résidents ont été remplacés par deux autres en mai et juin 2022.

L'âge moyen des résidents est de **34 ans**. Les résidents sont âgés de **19 à 50 ans**. En 2008, l'âge moyen était de 30 ans. Le foyer des Droits de l'Homme se caractérise donc toujours par un âge moyen faible lié à la fois à l'âge des personnes entrantes (majoritairement des personnes sortant d'IME) et au turn-over du public accueilli : depuis 2008, 22 personnes ont quitté le foyer. Il existe une corrélation certaine entre ces deux facteurs, à relier avec la configuration même du foyer : structure dite éclatée dans un quartier, qui réclame de la part des résidents, un niveau d'autonomie important avec des projets de vie à court ou moyen terme plus indépendants.

Agés résidents	De 19 à 30 ans	De 31 à 40 ans	de 41 à 50 ans	Moyenne d'âge
Au 31-12-2022	9	2	6	34 ans

Ancienneté au FDH	Moins de 6 ans	Entre 6 et 10 ans	Entre 11 et 15 ans	Entre 16 et 20 ans	Plus de 20 ans	Ancienneté Moyenne
Au 31-12-2022	6	6	1	2	2	9 ans

La situation professionnelle des résidents accompagnés au 31 Décembre 2022

- 11 travaillent à l'ESAT Servi'Pep de St Jean de Braye ;
- 1 travaille à l'ESAT restauration - Adapei 45 ;
- 1 travaille à l'ESAT Auguste Rodin – APhL ;
- 2 travaillent à l'ESAT de Lignerolles – Adapei 45 ;
- 1 travaillent à l'ESAT Denis Papin – APhL 45 ;
- 1 travaille à l'ESAT rattaché au lycée d'Ingré – Apajh 45.

Parmi eux, 5 travaillent à temps partiel, dont 3 bénéficiant d'un accompagnement de type SSO (Section Semi-Occupationnelle).

Au cours de l'année 2022, le foyer a accueilli 4 stagiaires usagers (IME La Source, foyer d'hébergement + ESAT de Gien, ESAT Servi'Pep St Jean de Braye). 2 accueils en stage ont été organisés en urgence (en lien avec une problématique familiale).

Les activités

Des résidents s'inscrivent individuellement à des activités adaptées sportives ou de loisirs proposées au sein de l'établissement ou à l'extérieur:

- ✓ *Activités hebdomadaires* : tennis de table, danse, vélo, judo, course à pieds, marche ... ;

- ✓ *Activités mensuelles* : « arts pour Tous », piscine... ;
- ✓ *Sorties ponctuelles* (expositions, journée à Paris, week-ends, ...)
- ✓ *Sorties dans le cadre la convention partenariale avec Culture du Cœur* (théâtre, cinéma, manifestations sportives...).

IV. LE PERSONNEL

Mouvements de personnels

Les départs en 2022 :

- 2 Surveillants de nuit (1 démission en octobre + 1 décès en novembre 2022)
- 1 cheffe de service (départ en retraite début juillet 2022 – absence pour congés début avril 2022)
- 1 éducatrice spécialisée (départ pour un autre service au sein de l'ADPEP 45)

Les arrivées en 2022 :

- 2 Surveillants de nuit CDI temps plein
- 1 chef de service CDI temps plein
- 1 AES CDI à 0,45 ETP
- Passage à temps plein d'une travailleuse sociale de l'équipe

Remplaçants en 2022 :

8 professionnels différents sont intervenus en remplacement auprès de l'équipe éducative de jour ; 8 professionnels différents sont intervenus en remplacement auprès de l'équipe de nuit. Certains ont effectué des remplacements de jour et de nuit.

En 2022, 3 professionnels ont été arrêtés plus de 3 mois : 1 professionnel de nuit, 1 professionnel de l'équipe éducative de jour et 1 professionnel des services généraux.

Nous pouvons noter un pic des remplacements de septembre à octobre 2022 (cumul des arrêts de longue durée avec la démission d'un surveillant de nuit et le départ en formation d'un professionnel éducatif). La situation se stabilise à partir de novembre et ce jusqu'en décembre avec l'embauche de nouveaux salariés et les retours de 2 salariés de longue maladie et congé maternité.

Stagiaires professionnels

En 2022 après une période importante de crise sanitaire, le foyer d'hébergement des droits de l'homme a repris l'accueil de stagiaires professionnels. 2 futurs professionnels ont été reçus en stage :

- ✓ 1 en stage d'une semaine en immersion professionnelle et confirmation de projet moniteur éducateur ;
- ✓ 1 en stage rémunéré de 2^{ème} année de moniteur éducateur de septembre 2022 à mars 2023.

Formations

- ✓ - Un membre de l'équipe éducative a suivi la formation « WORD 1 »
- ✓ - Le directeur-adjoint et le chef de service ont participé à la formation Rédiger ses documents en FALC
- ✓ - L'ancienne cheffe de service et un travailleur social ont suivi une formation « Référent Ogirys » dispensée par Socia Nova,
- ✓ - Le directeur adjoint et le nouveau chef de service ont réalisé la formation « Pilotage d'Ogirys » mise en place par Socia Nova,
- ✓ - L'ensemble des cadres du pôle a terminé une formation intitulée « susciter l'intelligence collective par l'animation ».
- ✓ Un membre de l'équipe a débuté la formation d'éducateur spécialisé à l'ERTS Olivet

V. PARTENARIAT

Le partenariat avec l'ESAT SERVIPEP se poursuit pour les repas livrés le soir et le week-end et pour la gestion du linge de maison. Une prestation « entretien des locaux » est assurée par des travailleurs en situation de handicap pour l'entretien des 2 appartements -accueil et administratif (5 heures hebdomadaires).

Il n'y a pas eu cette année encore de rencontres inter-foyers, de temps festifs partagés ni de rencontres cadres inter-foyers comme c'était le cas avant la crise sanitaire.

VI. TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

- ✓ Un ordinateur portable pour le Chef de service du Foyer
- ✓ Travaux de peinture dans plusieurs appartements de résidents

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En termes de dynamique d'équipe, l'année 2022 a été une année de transition, de transformation et de forte instabilité. D'une part, par les nombreux mouvements de personnels (départs, arrivées et arrêts maladies de longue durée), et d'autre part, avec l'arrivée de nouveaux résidents aux profils différents pouvant questionner les pratiques professionnelles et le projet d'établissement qui les encadre (notamment sur les missions et règles instaurées par l'établissement).

L'année 2023 sera consacrée à la stabilisation de la nouvelle équipe, ainsi qu'à la poursuite du travail d'amélioration des pratiques d'accompagnement auprès des usagers. Il sera notamment question de mettre en œuvre le Dossier Unique de l'Usager (OGIRYS). Tous les professionnels seront formés à son utilisation. Ce travail devrait débuter en avril 2023. Parallèlement, il sera également question de mettre à jour le Projet d'Etablissement en l'adaptant à la nomenclature SERAFIN-PH (travail débuté avec les équipes en 2022 et à finaliser en 2023).

Benjamin Lefrançois, directeur adjoint